

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – Définition AFG-FIR



GOVERNANCE

Total : l'assemblée générale valide son plan climat

Total était la dernière majeure pétrolière à avoir tenu son assemblée générale, le 28 mai. Et celle-ci a fait couler beaucoup d'encre et divisé plusieurs investisseurs, principalement sur la résolution 14 relative à « l'ambition de la société en matière de **développement durable** et de **transition énergétique** vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à horizon 2030 ». En effet, s'il y avait quasi unanimité pour saluer les évolutions de la stratégie, trente quatre investisseurs de la coalition **Climate Action 100+** l'ont jugée insuffisante au regard des enjeux climatiques et au regard du dernier rapport de l'AIE (cf article au verso). Ce groupe plaide pour que Total fixe un objectif chiffré de baisse mondiale des émissions issues de l'utilisation de ses produits par les consommateurs finaux à horizon 2030, alors que le groupe s'engage à les réduire d'au moins 30% en 2030 mais en Europe seulement. Cela n'a cependant pas empêché la résolution d'être approuvée à **91,88%**. Les actionnaires ont par ailleurs approuvé à la quasi unanimité (99,88%) la résolution proposant le changement du nom de l'entreprise en **TotalEnergies**, pour marquer sa diversification au-delà des hydrocarbures. En revanche sur les sujets de **gouvernance** le soutien au PDG a été plutôt mitigé puisque le renouvellement de son mandat n'a reçu que **77,39%** de votes positifs et plus encore concernant sa rémunération qui n'a reçu que **60,27%** de votes positifs des suffrages exprimés.

Source : Les Echos

Exxon : coup de force actionnarial

Un fonds activiste ultra-minoritaire a réussi à faire élire, au cours de l'assemblée générale, deux représentants au conseil de surveillance avec pour objectif de faire évoluer la stratégie de transition énergétique. Ce fonds, **Engine n°1**, créé en 2020 par deux anciens gérants de fonds spéculatifs technologiques américains, exhorte depuis des mois l'entreprise à se concentrer "sur l'accélération plutôt que sur le report de la transition". Détenteur de **0,02 %** des parts, le fonds, dont les résolutions étaient soutenus par l'agence de recommandation de vote américaine **ISS**, a réussi à emmener des actionnaires institutionnels majeurs comme **Blackrock, Vanguard et State Street**, qui détenaient ensemble plus de 20 % du capital en faisant valoir le **risque** de la politique "tout pétrole" d'Exxon. Une tendance qui se généralise chez les pétroliers puisque les actionnaires de **Chevron** ont voté une résolution pour réduire les émissions carbone, tout comme ceux de **ConocoPhillips**.

Source : RSEDN – CICMarket Solution

Général Electric : la rémunération du DG rejetée

Les actionnaires de Général Electric se sont **opposés, à près de 60%**, à la rémunération en actions de 230 millions de dollars du Directeur Général Larry Culp. Depuis plusieurs années, le groupe est engagé dans une **cure d'amaigrissement** en raison de son

endettement élevé et de quelques mauvais paris, **multipliant les plans sociaux** et les **cessions d'activités** jugées non stratégiques. Début avril, l'agence de conseil en vote américaine, **Glass Lewiss**, influente auprès des investisseurs, a critiqué le conseil d'administration de GE. Elle estime que le maintien de cette rémunération complémentaire s'est fait au détriment de la création de valeur pour les actionnaires.

Sur ce sujet des rémunérations, les dirigeants d'**IBM** et de **Starbuck** ont eux aussi vu leur rémunération refusée par les actionnaires. En France **Teleperformance** n'a obtenu que **61%** d'approbation pour la rémunération des dirigeants ; plus généralement, selon la société Ethics and boards, **plus du tiers** des grandes entreprises cotées françaises avait un taux d'approbation de ces résolutions **inférieur à 80%** à fin avril.

Petite précision non négligeable : aux Etats Unis, contrairement à l'Europe, le vote des actionnaires sur les rémunérations n'est que consultatif.

Sources : Les Echos - Novethic



RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

Bercy anticipe la réglementation européenne sur la publication des données ESG des entreprises

Le 27 mai, Olivia Grégoire la secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable a lancé la « **Plateforme Impact** », un outil visant à encourager les entreprises françaises à **publier volontairement** leur **reporting ESG**. En amont de la mise en place de la future **directive européenne** (CSRD), dont le projet a été publié le 21 avril dernier, Bercy souhaite créer un **effet d'entraînement** et maintenir les entreprises françaises parmi les **meilleurs élèves** en matière de reporting extra-financier. Le texte européen dont la transposition en droit français pourrait intervenir dès fin 2022 ou début 2023 s'appliquera à toutes les **entreprises de plus de 250 salariés**, un nouveau défi pour les PME.

La plateforme comporte **47 indicateurs** - tels que les émissions de GES, les ratios d'équités, le nombre d'administrateurs indépendants... qui seront présents dans la future directive. *Ces indicateurs ont été définis en collaboration avec des réseaux d'entreprises, des syndicats et une centaine d'early adopters de toute taille, à la pointe sur les problématiques ESG, comme la Maif, Solocal, Accenture ou Alstom*, déclare la secrétaire d'Etat. Et de rajouter : *Il ne faudrait pas que l'Europe en vienne à devoir s'aligner sur des normes définies aux Etats-Unis*. Les entreprises volontaires auront accès à une page dédiée et **les informations communiquées seront rendues publiques**, permettant aux parties prenantes intéressées de les consulter et de challenger les participants. 109 entreprises de toutes tailles - à 55% des TPE et PME - ont d'ores et déjà signé le manifeste.

Sources : RSEDN- Les Echos



l'Agence Internationale de l'Energie appelle à renoncer immédiatement à tout nouveau projet fossile

« Le secteur de l'énergie dépend à 80 % des énergies fossiles et cette part doit se réduire très rapidement d'ici à 2050. Les engagements des Etats pour y parvenir sont de plus en plus nombreux mais dans la réalité, les émissions continuent d'augmenter. Il y a un fossé croissant entre engagements et réalité ». Le verdict est posé par le Président de l'AIE et les mesures préconisées dans son rapport tout juste publié sont drastiques : **arrêt de l'exploration de nouveaux sites gaziers ou pétroliers**, au-delà de ceux déjà engagés en 2021 - Fin de l'ouverture de nouvelles centrales électriques au charbon dès 2021 – Fin des ventes de chaudières au fioul dès 2025 - **Fin des ventes de voitures à moteur thermique** à partir de 2035 - **Hausse de 4 % par an de l'efficacité énergétique** globale d'ici à 2030, soit trois fois plus que le rythme moyen des deux dernières décennies... En parallèle l'AIE appelle à un déploiement massif des technologies décarbonées existantes, tels **l'éolien, le solaire, les véhicules électriques** mais aussi **l'énergie nucléaire**. Elle insiste par ailleurs pour pousser plus loin **l'innovation** et accélérer la mise sur le marché de **nouvelles technologies propres** (batteries avancées, hydrogène vert compétitif, ou encore systèmes de captage et stockage de CO₂). Selon les projections de l'agence, le rythme actuel d'investissement du secteur de l'énergie, de 2.000 milliards de dollars par an, **doit être porté à 5.000 milliards** dès 2030. Si les majors européennes telles que Total, Shell ou BP rivalisent de plans d'investissement ambitieux dans les énergies renouvelables et promettent d'atteindre la neutralité carbone en 2050, elles entendent cependant continuer d'explorer et développer de nouveaux gisements.

Source : Les Echos

La hausse du prix des quotas à polluer inquiètent les industriels

Alors que jusqu'en décembre, le prix du quota de CO₂ se négociait à moins de 30 euros la tonne, il vient de battre un **record** en franchissant la barre des **50 euros**. Cette augmentation serait liée aux annonces de réduction des émissions de GES de 55% d'ici 2030 par l'UE. Avec la baisse progressive des quotas gratuits, la plupart des industriels doivent s'acquitter d'un « **droit à polluer** » qui devient donc de plus en plus cher. Les industriels français et européens tirent la **sonnette d'alarme** d'autant que cette hausse dope les prix de l'électricité qui pèsent lourdement dans les coûts de production de certains **producteurs d'acier ou de ciment** (ArcelorMittal, Arkema, Holcim...). L'Union européenne doit certes revoir le fonctionnement du marché du Carbone d'ici mi-juillet, mais le nombre de quotas est amené à diminuer sensiblement, ce qui fera mécaniquement monter le prix de la tonne de CO₂ ; Bloomberg estime qu'il devrait dépasser les **100 euros en 2030**. Les industriels dénoncent également l'entrée des investisseurs institutionnels sur ce marché et la **spéculation** qui en découle ; l'Union des industries utilisatrices d'énergie (Uniden) aurait saisi l'Autorité des marchés financiers et la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour faire la lumière sur **d'éventuelles "transactions frauduleuses"**.

Source : Les Echos

CONTACT

▪ **Murielle HERMELLIN**
Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr



BPI France émet sa première obligation verte

La Banque Publique d'Investissement française dont les actifs dans les énergies renouvelables atteignaient 5 milliards d'euros fin 2020, a décidé, pour poursuivre dans cette voie, de lancer sa première obligation verte. Le produit de cette émission d'un montant de **1,25 Md€ et à échéance 25 mai 2028** sera entièrement utilisé pour financer ou refinancer des **projets éoliens et solaires en France**. Un reporting sera communiqué chaque année, détaillant la répartition des fonds ainsi que des indicateurs de performance et d'impact, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre évitées. En dépit d'un rendement légèrement négatif (-0,014%), 144 investisseurs européens (banques, gestionnaires d'actifs,...) représentés majoritairement par l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse (25 %), la France (21 %) et l'Europe du Sud (9 %) ont répondu immédiatement à l'appel. Il faut dire qu'il existe une véritable demande sur ce marché qui reste très tendu ; BPI France n'est d'ailleurs pas seul à chercher à l'alimenter : en témoigne l'obligation verte qu'a émis la **Société du Grand Paris**, la 7^{ème}, pour 2 milliards d'euros.

Source : RSEDN

Brèves

- Le Conseil d'administration de **Danone** a nommé son nouveau directeur général : **Antoine de Saint-Affrique**, actuellement à la tête de l'entreprise belgo-suisse Barry Callebaut, spécialisée dans la fabrication de produits à base de cacao et de chocolat, endossera sa nouvelle fonction en septembre.
- Pour passer de la phase de test à la phase industrielle dans le **recyclage** du PET, **Carbios** a fait une augmentation de capital à 105 M€. Selon la société, le potentiel de recyclage représente plus de 70 Mt par an dans le monde. La mise en avant de son procédé dans la revue scientifique Nature en 2020 a fait grimper son cours de bourse de **450%**.
- Alors que la pression de ses actionnaires va croissante, la nouvelle Directrice générale d'**Engie**, Catherine MacGregor, a dévoilé la **feuille de route stratégique** 2021-2023 du groupe. Celle-ci prévoit d'investir massivement dans les énergies renouvelables avec l'objectif d'atteindre une capacité de 50GW en 2025 et **80 GW en 2030** contre 31 actuellement.
- Aux Etats Unis, la puissance du mouvement **Black Lives Matter** a mis la question des **inégalités raciales** au cœur de plusieurs assemblées générales, en particulier dans le milieu financier. Des résolutions visant à mener des audits indépendants ont été soumises aux assemblées générales de **City Group, Goldman Sachs ou encore Bank of America**. Si aucune n'a été adoptée (elles ont reçu respectivement 37 %, 29 % et 25 % des voix), ces taux significatifs devraient initier des évolutions.
- **Renault** veut faire de la RSE un levier de performance : son plan **Renaultion** intègrera une nouvelle stratégie environnementale et sociale reposant sur 3 piliers : réduction de l'empreinte carbone, sécurité des clients et collaborateurs et inclusion féminine dans les instance de gouvernance.
- Le spécialiste de **l'hydrogène vert** français **McPhy** ouvrira dès 2024 une mega-usine à Belfort capable de fournir jusqu'à 1 gigawatt d'électrolyseur et employer plus de 400 salariés.

PROMEPAR Asset Management
est signataire des

